RESTRICTED

WT/TPR/G/399/Add.1

1er novembre 2021

(21-8227)

Organe d'examen des politiques commerciales

Original: anglais

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DU

TADJIKISTAN

Addendum

Conformément à l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), l'addendum à la déclaration de politique générale présentée par le Tadjikistan est reproduit ci-après.

La réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales (OEPC) consacrée au premier examen de la politique commerciale du Tadjikistan, initialement prévue les 22 et 24 avril 2020, a dû être reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Le présent addendum a été élaboré par le gouvernement du Tadjikistan pour informer les Membres au sujet des répercussions de la pandémie sur l'économie, des mesures qu'il a adoptées et de l'évolution récente de la situation économique. Il doit être lu conjointement avec les rapports du Secrétariat et du gouvernement (WT/TPR/S/399, WT/TPR/G/399) distribués aux Membres le 18 mars 2020.

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur le Tadjikistan.

1.1. La pandémie a eu des effets négatifs sur l'économie mondiale, y compris sur la croissance économique tadjike. Le Tadjikistan a œuvré dans un contexte économique et financier mondial tendu en 2020 et malgré les difficultés rencontrées, il a pris un certain nombre de mesures immédiates pour prévenir les conséquences de la crise et protéger la sécurité économique.

1.2. Pour réduire l'impact potentiel de la COVID-19 sur l'économie selon les instructions du Fondateur de la paix et de l'unité nationale et Chef de la nation, le Président de la République du Tadjikistan, Son Excellence M. Emomali Rahmo, des mesures opportunes ont été prises et la Commission républicaine a été établie. Parallèlement, des commissions spéciales ont été créées et fonctionnent dans tous les ministères et organismes du pays pour renforcer les travaux de prévention.

1.3. En particulier, le Plan d'action sur la prévention et la réduction de l'impact potentiel de la pandémie de COVID-19 sur l'économie a été approuvé le 19 mars 2020; il est maintenant en vigueur.

1.4. Pour soutenir certains secteurs de l'économie nationale, les entrepreneurs et les groupes vulnérables et pour régler les problèmes sociaux, l'Ordonnance du Président de la République du Tadjikistan sur la prévention de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les secteurs socioéconomiques de la République du Tadjikistan a été adoptée le 5 juin 2020.

1.5. Pendant la même période, pour prévenir et réduire les effets négatifs de la pandémie sur les secteurs économiques et sociaux du pays, des dons et des prêts à taux bonifié d'institutions financières internationales et de partenaires de développement ont été obtenus.

1.6. Ainsi, le Fonds monétaire international (FMI) a accordé pour 189,5 millions d'USD de prêts sans intérêt, le Fonds eurasiatique pour la stabilisation et le développement a octroyé un prêt de 50 millions d'USD, la Banque asiatique de développement a fait don de 122,5 millions d'USD, la Banque mondiale de 11,3 millions d'USD, la Banque islamique de développement de 9,4 millions d'USD, le gouvernement allemand d'un million d'euros et, au total, plus de 384,3 millions d'USD ont été obtenus.

1.7. Le coefficient de réserve obligatoire pour tous les engagements libellés en monnaie étrangère a été ramené de 9% à 5%, et celui pour les engagements libellés en monnaie nationale a été ramené de 3% à 1%, ce qui a permis de fournir 241,7 millions de TJS aux banques et aux établissements de crédits pour des prêts aux secteurs de l'économie.

1.8. Dans le même temps, du fait des mesures anti-crise mentionnées précédemment, la production industrielle et agricole a progressé et la valeur du commerce extérieur a augmenté, y compris en ce qui concerne les exportations, ce qui a contribué au développement de l'économie du pays.

1.9. Notre économie a enregistré une croissance de 4,5% en 2020 et le PIB a atteint 82,5 milliards de TJS, soit 3 points de pourcentage de moins qu'en 2019 (7,5%).

1.10. L'analyse montre que les mesures anti-crise adoptées par le gouvernement tadjik pour limiter l'impact des facteurs externes défavorables, attirer l'investissement intérieur et étranger dans les secteurs de l'économie nationale, favoriser la création de nouvelles usines et de nouvelles entreprises industrielles et soutenir la restauration des capacités existantes ont, globalement, posé les véritables bases du développement économique positif du pays.

1.11. Il convient de noter que le Fonds monétaire international considère les mesures de lutte contre la crise prises par le gouvernement de la République du Tadjikistan pour enrayer la propagation de la COVID-19 comme efficaces et efficientes par rapport à d'autres pays.

1.12. Pendant la période comprise entre janvier et juin 2021, le PIB s'est élevé à 39,9 millions de TJS et le taux de croissance réel a été de 8,7%, soit 5,2 points de pourcentage de plus qu'au cours du premier semestre de l'an dernier; c'est aussi l'indicateur le plus élevé pour les cinq dernières années.

Volume nominal et croissance réelle

PIB enregistré pendant la première moitié de la période 2017-2021

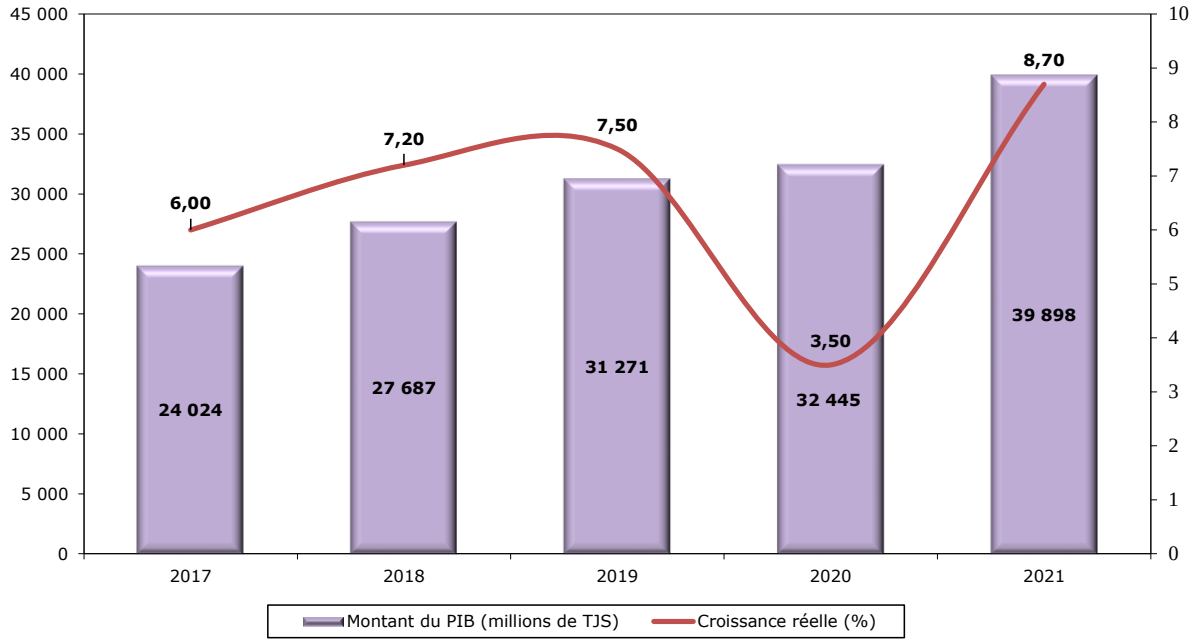

1.13. Au cours de cette période, la croissance du PIB a été stimulée par une nette progression de l'industrie (soit 23,4%, contre 9,2% pendant la période correspondante en 2020), des investissements en capital fixe (22,1%, contre une baisse de 4,6% pendant la période correspondante en 2020), du transport de passagers (19,6%, contre une hausse de 8,7%), de la valeur du commerce intérieur (17,2%, contre une baisse de 5,2%), des transports (14,8%, contre une baisse de 0,2%), de l'agriculture (8,1%, contre 8,2%), des services rétribués fournis à la population (13,2%, contre une baisse de 14 points de pourcentage pendant la période correspondante en 2020) et de la valeur du commerce extérieur (42,8%, contre 1%), y compris les exportations, qui ont été multipliées par 1,9 (14,6%).

1.14. En 2020, les prévisions concernant la partie générale du budget de l'État se sont réalisées à hauteur de 100,1% et les entrées de fonds se sont élevées à 24 325,1 millions de TJS, soit 20,3 millions de TJS de plus que prévu. La part totale des recettes budgétaires de l'État par rapport au PIB s'établit à 29,5%.

1.15. Afin de réduire l'impact des risques externes sur le système bancaire, de limiter les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'économie du pays et de soutenir les secteurs réels de l'économie nationale, le taux de refinancement en 2020 a été abaissé de deux points de pourcentage et fixé à 10,75% par an.

1.16. Au 1er décembre 2020,le Tadjikistan comptait 1 249 DAB et 5 648 terminaux électroniques, soit respectivement 381 et 440 de plus qu'à la même période en 2019.

1.17. Dans le domaine de l'industrie, dans le contexte de la mise en œuvre des mesures anti-crise du gouvernement, un certain nombre de mesures pertinentes ont été appliquées au titre du quatrième objectif national – à savoir l'industrialisation rapide du pays, l'accroissement de la production, la mise en service de nouvelles capacités, et l'utilisation des capacités de production et d'exportation.

1.18. En 2020, 142 nouvelles entreprises industrielles et 2 428 nouveaux emplois ont été créés.

1.19. Par suite des mesures prises en 2020, la production industrielle globale a atteint 30 820,8 millions de TJS, pour un taux de croissance de 9,7%, soit 3,9 points de pourcentage de moins qu'en 2019.

1.20. Malgré le contexte difficile, la valeur du commerce extérieur a continué de progresser en 2020 en raison de la propagation de la COVID-19, qui a restreint la situation financière des partenaires commerciaux et l'importation de biens et services.

1.21. Selon les statistiques, le commerce extérieur s'est chiffré à 4 557,8 millions d'USD en 2020, soit 0,8% ou 34,1 millions d'USD de plus qu'en 2019. Au cours de cette période, la valeur du commerce extérieur avec les pays de la CEI a atteint 2 357,9 millions d'USD, ce qui représente 51,7% de la valeur totale du commerce extérieur de la République.

1.22. En 2020, les principaux partenaires commerciaux de la République du Tadjikistan étaient la Fédération de Russie (21,4%), le Kazakhstan (20%), la Suisse (15,3%), la Chine (10,4%), l'Ouzbékistan (7,3%), la Turquie (7,1%), l'Allemagne (2%), l'Afghanistan (1,6%), l'Iran (1,3%), le Japon (1,1%), la Corée (1,2%) et l'Italie (0,8%).

1.23. Le 1er septembre 2020, le Système de guichet unique pour l'enregistrement des opérations d'import-export et de transit dans la République du Tadjikistan a été officiellement lancé.

1.24. Pour surmonter les difficultés liées à l'entrée des entités économiques étrangères dans le système des exportateurs enregistrés (Système REX) de l'UE, l'Union européenne a officiellement délivré un certificat d'utilisation du système REX à la République du Tadjikistan en décembre 2020. Cette initiative est l'une des avancées les plus importantes pour le développement des exportations.

1.25. Pour simplifier les procédures commerciales et réduire les coûts d'expédition et de transit, le gouvernement a adopté un plan d'action visant à réduire les délais et les coûts pour les acteurs participant aux activités économiques avec l'étranger telles que l'exportation, l'importation et le transit de marchandises. Le Service des douanes, qui relève du gouvernement de la République du Tadjikistan, a été désigné comme l'organe national chargé de coordonner les opérations de transit.

1.26. En outre, les notifications au titre des articles 1:4, 10:4.3, 10:6.2 et 12:2.2 de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) ont pu être présentées au Secrétariat de l'OMC le 10 juillet 2020.

1.27. Pour pouvoir mettre en œuvre l'article 7:7 de l'AFE de l'OMC en vertu du Décret pertinent de la chambre basse (Majlisi Namoyandagon) du Parlement (Majlisi Oli) de la République du Tadjikistan (n° 1518 du 28 novembre 2019), les modifications apportées au Code des douanes ont été adoptées, notamment en ce qui concerne les opérateurs économiques agréés (OEA). Après avoir satisfait à un certain nombre de conditions, les entrepreneurs sont inscrits sur la Liste spéciale et ont le droit d'avoir recours aux préférences en matière de dédouanement.

1.28. Entre janvier et juin 2021, les prévisions concernant la partie générale du budget de l'État se sont réalisées à hauteur de 106,5% et les entrées de fonds se sont élevées à 13 245,1 millions de TJS, soit 809,4 millions de TJS de plus que prévu. La part totale des recettes budgétaires de l'État par rapport au PIB s'établit à 33,2%.

1.29. Dans la République du Tadjikistan, au 31 mai 2021, 64 établissements financiers de crédit exercent des activités, dont 15 banques classiques, 1 banque islamique, 17 organismes de microdépôts, 4 organismes de microcrédit et 27 fonds de microcrédit. À la même date, le montant total de l'encours des prêts s'élevait à 5,4 milliards de TJS, soit 54,2% de plus que pendant la période correspondante de l'année dernière.

1.30. Sur cet encours, 38,5%, soit 2,1 milliards de TJS, ont été accordés aux entrepreneurs du secteur de la production.

1.31. Au cours du premier semestre de 2021, 78 nouvelles entreprises industrielles et 963 emplois ont été créés dans le pays.

1.32. Entre janvier et juin 2021, la production agricole totale se chiffrait à 12 375,2 milliards de TJS, soit 8,1% de plus qu'au cours de la période correspondante de l'année dernière.

1.33. Au cours du premier semestre de 2021, le pays a reçu 309,9 millions d'USD d'investissements étrangers. Les investissements reçus se décomposent comme suit: République populaire de Chine – 111,4 millions d'USD (35,9%), Luxembourg – 76,5 millions d'USD (24,7%), Turquie – 18 millions

d'USD (5,8%), Philippines – 14,4 millions d'USD (4,6%), Suisse – 13,1 millions d'USD (4,2%), Arabie saoudite – 11,3 millions d'USD (3,6%), Ouzbékistan – 7,1 millions d'USD (2,3%), Royaume-Uni – 7,9 millions d'USD (2,3%), Chypre – 4,6 millions d'USD (1,5%), Koweït – 4,1 millions d'USD (1,3%), Allemagne – 3,7 millions d'USD (1,2%), France – 1,3 million d'USD (0,4%) et Fédération de Russie – 1,1 million d'USD (0,4%).

1.34. Pour développer les exportations de produits nationaux conformément à la Décision n° 169 du gouvernement de la République du Tadjikistan du 30 avril 2021, le Programme public de développement des exportations de la République du Tadjikistan pour 2021-2025 a été adopté; il est en cours de mise en œuvre.

1.35. Entre janvier et juin 2021, le commerce extérieur s'est chiffré à 3 082,4 millions d'USD, soit 42,8% ou 923,7 millions d'USD de plus que pendant la période correspondante de l'année dernière.

1.36. Au cours de cette période, la valeur du commerce extérieur avec les pays étrangers a atteint 1 733,9 millions d'USD, ce qui représente 56,3% de la valeur totale du commerce extérieur de la République.

1.37. Selon les données du Service des douanes, au cours du premier semestre de 2021, 70 types de marchandises ont été exportées en provenance de la République du Tadjikistan.